

Aiguines
Allemagne-en-Provence
Angles
Artignosc-sur-Verdon
Aups
Bargème
La Bastide
Baudinard-sur-Verdon
Bauduen
Blieux
Le Bourguet
Brenon
Brunet
Castellane
Châteauvieux
Comps-sur-Artuby
Esparron-de-Verdon
La Garde
Gréoux-les-Bains
Majastres
La Martre
Moissac-Bellevue
Montagnac-Montpezat
Montmeyan
Moustiers-Ste-Marie
La Palud-sur-Verdon
Peyroules
Puimoisson
Quinson
Régusse
Riez
Rougon
Roumoules
Trigance
Les Salles-sur-Verdon
St-André-les-Alpes
Ste-Croix-du-Verdon
St-Julien-du-Verdon
St-Julien-le-Montagnier
St-Jurs
St-Laurent-du-Verdon
St-Martin-de-Brômes
Valensole
La Verdrière
Vinson-sur-Verdon

Verdon

Parc naturel régional



Par Nature

Lettre du Parc naturel régional du Verdon • Hiver 2006 • n° 16

- Charte du Parc 2006-2016 :
participez à l'enquête publique
- THT : quand le Parc
défend son territoire

Sommaire



2 ÉDITO



3 4 ACTIONS DU PARC

- L'éducation à l'environnement aux couleurs de l'été
- 16 randonnées pour découvrir ensemble les mystères du Parc du Verdon
- Mobilisation générale après l'incendie du 7 août 2005
- L'énergie du bois pour le Parc du Verdon



5 7 DOSSIER

- **Projet de charte du Parc naturel régional du Verdon pour 2006-2016 : l'affaire de tous**



8 9 VIE DES COMMUNES

- Musée de la Résistance à Aups : pour ne pas oublier
- La Martre : animation pour petits et grands avec BCM animation
- La Folle journée du Montdenier
- Mendy et Stéphane inaugurent les itinéraires paysans à Peyroules



10 IDENTITÉ PROVENÇALE

- Papilles et langue autour de la truffe



11 COUP DE PROJECTEUR

- Des Bistrots de pays présents aujourd'hui dans tout le Verdon

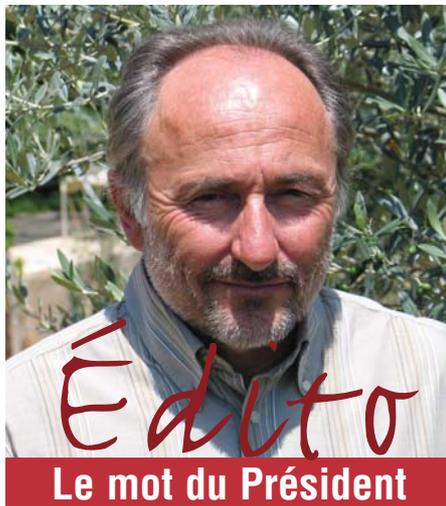


12 ACTUALITÉ

- Participez à l'atlas communal des oiseaux du Verdon
- Nuit européenne de la chauve-souris
- Mobilisons nous pour la chanson vivante des pays du Verdon

Cette lettre est distribuée par La Poste, elle est également disponible à la Maison du Parc.

Par Nature - la Lettre du Parc naturel régional du Verdon • n° 16, hiver 2005 - Domaine de Valx - B.P. 14 - 04360 Moustiers-S^{te}-Marie - Tél. 0492 74 68 00 - Fax 0492 74 68 01 - e-mail : info@parcduverdon.fr - Directeur de publication : J. ESPITALIER • Comité de lecture : Commission de communication, équipe technique • Crédits photos : J.L. Nicolas, J.L. Dommange, CCI 04, équipe technique du Parc • Conception & réalisation : Autrement dit communication • Tirage : 17 000 ex. Édité sur papier recyclé Cyclus blanchi sans chlore • Dépôt légal : février 2006 - N° I.S.S.N. 1293-3287



Le mot du Président

En avril, vous allez vous exprimer sur le projet de Charte 2006/2016 du Parc naturel régional du Verdon dans le cadre de sa mise à l'enquête publique. C'est une opportunité pour chacun d'apprendre à mieux connaître le Parc et d'être présent dans le projet que notre territoire du Verdon souhaite développer.

La construction de cette Charte aura permis, sur plus de trois années, d'écouter et de comprendre les aspirations des habitants du Verdon, de faire préciser et d'intégrer à notre réflexion les obligations de tous les partenaires : communes, départements, Région, Etat.

Aujourd'hui, je crois pouvoir dire que grâce à cette démarche nous avons établi une Charte plus précise sur les engagements du Parc et de ses partenaires, une Charte au service des acteurs de terrain, qui place l'Homme au cœur du projet de territoire, une Charte qui conforte le Parc comme laboratoire du développement durable et enfin une Charte qui fait du Parc un outil au service de l'aménagement du territoire régional.

La révision de la Charte nous a donné l'opportunité de construire ensemble un projet pour le Verdon. Sa mise en œuvre va nous donner la possibilité de faire vivre ensemble un projet de développement équilibré pour ce territoire auquel nous sommes tous attachés et dont nous sommes tous des gestionnaires attentifs et passionnés.

Puisque nous sommes dans la période des vœux, je souhaite santé et bonheur à chacun et, comme le bien vivre de chacun d'entre nous dépend du développement harmonieux de notre territoire, une longue vie au Parc naturel régional du Verdon qui est plus que jamais celui de tous.

Le Président,
Jacques ESPITALIER,
Maire de Quinson

THT : quand le Parc défend son territoire

Le Conseil syndical du Parc naturel régional du Verdon, réuni le mercredi 7 décembre à Valensole, a décidé, par un vote à une forte majorité, d'attaquer, devant le tribunal administratif et le Conseil d'Etat, les deux arrêtés ministériels relatifs la ligne à très haute tension (THT) de 400 000 volts Boutre (Var) – Carros (Alpes-Maritimes) qui va traverser le territoire du Parc naturel et les sites exceptionnels du plateau de Valensole et des gorges du Verdon. Il faut rappeler que la ligne en question va griffer le paysage et y planter 210 pylônes allant jusqu'à 32 m de hauteur.

Les élus du Parc (représentant vos communes, les départements et la Région) ont considéré qu'ils devaient, au nom de l'intérêt général supérieur, préserver les sites qui leur sont confiés et qui appartiennent au patrimoine de l'humanité, en mettant un terme à la série des aménagements imposés (5 barrages hydroélectriques, le plus grand camp militaire d'Europe, 2 lignes à haute tension, d'immenses antennes radio émettrices et, bientôt, ITER) qui défigurent le territoire et dont on ne connaît pas les conséquences sur la nature et sur l'homme.

Les élus ont estimé qu'ils portaient une responsabilité envers les habitants du territoire, les visiteurs, les générations à venir et tous ceux dont l'action est la préservation du patrimoine naturel. Ils ont trouvé que dire oui à une pareille atteinte à l'environnement constituait, pour un Parc naturel, une trahison de sa raison d'être et de sa charte.



L'éducation à l'environnement aux couleurs de l'été

Les actions
du Parc...



Menées tout au long de l'année, les actions du Parc en éducation à l'environnement ont continué au cours de l'été 2005, avec le renfort de deux stagiaires Sandrine Lapoële et Sandrine Trévaux.

Les jeunes en séjour de vacances dans le Verdon, mais aussi ceux du territoire, ont pu ainsi goûter à des animations aux couleurs de l'été.

Découvrir les patrimoines du Parc en s'amusant

Les jeunes des centres de vacances et de loisirs, en séjour dans le Verdon, ont pu apprécier le « jeu des écocardes ». Cette animation d'une heure et demie leur a permis de découvrir de manière ludique les patrimoines naturel et culturel du Verdon mais aussi d'acquérir des notions de sécurité et d'éco-citoyenneté. Et tout cela avec le sourire !

Mille petites merveilles autour de soi

Les enfants des centres de loisirs saisonniers du territoire ont, quant à eux, redécouvert leur lieu de vie par l'intermédiaire d'animation d'éveil sur un thème donné (patrimoine, forêt...). Une occasion de voir sous un autre angle les endroits qui leurs sont familiers.

Les centres de loisirs partenaires du Parc à l'année n'ont pas été oubliés. Des animations sur le thème des oiseaux et de la forêt, mais aussi des veillées-contes, des jeux, ont eu lieu tout au long des mois de juillet et août. L'été 2005 a aussi vu l'aboutissement du projet des jeunes d'Esparron-sur-Verdon qui se sont mobilisés contre les déchets sur leur commune.

Pour ses actions estivales, le Parc a reçu le soutien du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, Conseil Général du Var et Conseil Général des Alpes de Haute Provence.

Merci à tous pour cet été enrichissant

CONTACT au Parc : Marc DOUSSIERE

9 accompagnateurs en randonnées se sont associés au Parc du Verdon pour vous proposer des sorties accompagnées à la découverte des patrimoines. A pied, à cheval, ou en VTT, admirez l'un des plus beaux ciels étoilés de France au dessus des montagnes; découvrez la vie des coupeurs de buis et des bergers; apprenez l'usage des herbes sauvages de la garrigue, la fabrication des produits du terroir (miel, lavande, truffe, olives...) ou laissez-vous conter les étapes de la formation du plus grand canyon d'Europe...

Ces sorties bénéficient de la marque « Accueil du Parc naturel régional du Verdon ». Cette marque vous garantit des produits respectueux de l'environnement, porteurs de l'authenticité de notre territoire et en parfaite harmonie avec les hommes qui l'habitent. Ces produits répondent à une charte qualité et sont régulièrement contrôlés.

D'avril à novembre et sur tout le territoire, faites partager à vos amis ces moments riches et conviviaux, adaptés à toute la famille.

Pour obtenir le programme, vous pouvez soit :

- le télécharger sur le site internet du Parc www.parcduverdon.fr

Courrier:

Parc naturel régional du Verdon
Domaine de Valx
04 360 Moustiers-Sainte-Marie

Toutes les randonnées font l'objet d'une réservation, directement auprès des accompagnateurs.



16 randonnées pour découvrir ensemble les mystères du Parc du Verdon

- le demander directement au Parc
Tél: 04 92 74 68 00
Fax: 04 92 74 68 01
Email: info@parcduverdon.fr

Nouveau en 2006: les randonnées nautiques et les sorties naturalistes.

CONTACT au Parc : Saskia NIOLLET

Les actions
du Parc...

Mobilisation générale

après l'incendie du 7 août 2005



A lors que l'incendie de juillet 2003 était déjà particulièrement important (un peu plus de 800 hectares sinistrés sur les communes de Quinson, Esparron de Verdon et Saint-Laurent du Verdon), en août 2005 le secteur des Basses Gorges a à nouveau été le lieu d'un nouvel incendie, autrement plus destructeur (2 000 hectares brûlés dont 1 500 hectares de forêts et de nombreux biens détruits).

Ce nouvel incendie, en parcourant les communes de Saint-Martin de Brômes, Esparron-de-Verdon et Quinson, a quasiment fait la jonction avec l'ancien périmètre brûlé. Esparron-de-Verdon, tant au niveau des surfaces qu'au niveau de l'impact paysager, a payé le plus lourd tribut.

Alors que les actions de restauration, consécutives au premier incendie, étaient en voie d'achèvement, il n'y aura pas eu de répit. Si l'on ne peut passer sous silence

l'écœurement général et le pénible sentiment de courir après le feu, il faut d'ores et déjà se pencher sur la réhabilitation. Ainsi, dès le 17 août, l'ensemble des acteurs qui étaient intervenus sur le premier incendie se sont à nouveau mobilisés. Il a été convenu que le Parc naturel régional du Verdon porte l'étude de diagnostic et de réhabilitation. Cette expertise, qui est en cours de réalisation, est indispensable pour définir les priorités et les secteurs d'intervention et évaluer le coût des travaux. Ainsi, sur la base de l'étude réalisée en 2003, c'est plus de 50 % de la forêt détruite qui aura été réhabilitée. Espérons là encore, qu'il sera possible de trouver les ressources nécessaires pour réhabiliter au mieux le site. Pour le moment, la priorité est bien évidemment la sécurisation des abords forestiers et la prévention des risques naturels induits par l'incendie (chutes de branches, érosion importante suite à de fortes pluies...).

CONTACT au Parc : Dominique CHAVY

L'énergie du bois pour le Parc du Verdon

Plus de la moitié du territoire du Parc naturel régional du Verdon est couvert par des espaces boisés. Or, dès que l'on coupe un arbre, la forêt s'empresse de regagner l'espace. Le bois étant une source d'énergie renouvelable, la forêt du territoire peut donc représenter un réservoir non négligeable d'énergie durable !

Se chauffer au bois-énergie consiste à utiliser du bois déchiqueté dans des chaudières automatiques. Ce procédé contribue à réduire l'effet de serre par rapport aux énergies fuel ou gaz qui déstockent du carbone. Ensuite, il permet de valoriser notre bois local et favorise les interventions en forêt (débroussaillage, éclaircies, coupes, etc.) qui réduisent le risque d'incendie. Enfin, bien développé, le bois-énergie est la filière énergétique la plus créatrice d'emplois et d'activités économiques locales.

Aujourd'hui en PACA, 50 chaudières ou réseaux de chaleur bois-énergie sont en fonctionnement, dont 19 dans des installations publiques, initiées par des collectivités. Ces expériences montrent que ce procédé est économique et fiable. Les chaudières actuelles sont alimentées automatiquement (système de vis sans fin pour amener les plaquettes de bois dans la chaudière) et leur entretien est minime. L'investissement de départ est plus important que pour une chaudière traditionnelle, toutefois, le coût de l'énergie est ensuite de 1,5 à 5 fois inférieur aux énergies traditionnelles et il est indépendant des cours internationaux des énergies, très fluctuants de nos jours, nous le savons tous...

La ressource forestière et les équipements pour produire le bois-énergie sont suffisants aujourd'hui sur le territoire du Parc pour assurer

l'approvisionnement des chaudières qui s'y créeraient. Le développement de la filière bois-énergie repose donc actuellement sur l'installation de chaudières. Aussi, le Parc naturel régional du Verdon apporte aux communes qui le souhaitent un appui technique pour réaliser un projet dans le domaine du bois-énergie.

« La forêt du Verdon pousse chaque année. En ne prélevant que cet accroissement, nous pourrions avoir l'équivalent énergétique de 174 000 barils de pétrole ».

CONTACT au Parc : Laure PUMAREDA

Projet de charte du Parc naturel Régional du Verdon pour 2006-2016

Dossier



Nous avons besoin de votre avis

Le projet de la charte 2006-2016 sera soumis à enquête publique tout au long du mois d'avril et début mai 2006. Chaque citoyen du territoire est invité à venir consulter et à faire part de ses remarques dans les 55 mairies concernées (les 45 communes du Parc actuel et les 10 communes qui souhaitent adhérer au Parc). Dans chaque mairie, le dossier et un registre seront accessibles pendant les heures d'ouvertures. Plusieurs commissaires enquêteurs assureront une permanence dans chacune des mairies. Vous pouvez également envoyer vos remarques à l'attention des commissaires enquêteurs dans les mairies.

Parce que le Parc naturel régional du Verdon c'est vous, parce qu'il est une chance pour l'avenir de notre territoire, nous avons besoin de votre avis.

L'affaire de tous

Chaque habitant du territoire est appelé à donner son avis, dans le cadre de l'enquête publique, sur le projet de nouvelle charte du Parc pour 2006-2016. Ce projet est le fruit de trois années et demie d'écoute et d'échanges. Il a impliqué un ensemble de partenaires : les habitants du Verdon et leurs élus, les départements et la Région. Ce contrat dessine l'avenir du Verdon et reflète la volonté que l'homme soit le cœur du projet. Il permettra le classement du Verdon en « Parc naturel régional » pour 10 nouvelles années.

Un Parc naturel régional est un territoire rural dont les habitants s'organisent pour protéger et valoriser les patrimoines naturels, culturels et humains dont ils ont la responsabilité, tout en assurant le développement économique du territoire. Ce projet concerté de développement durable est confié aux élus des communes, des départements, de la Région sur lesquels le territoire du Parc est situé. Le label « Parc naturel régional » est accordé, pour 10 ans, par décret du Premier Ministre à la demande du Ministère de l'Environnement. Il implique des devoirs, des droits et des moyens. Le financement d'un Parc naturel régional provient des collectivités membres (communes, départements et Région), de l'Etat, de l'Europe, d'organismes divers. Pour 2005, les recettes du Parc naturel régional du Verdon ont eu pour origine : communes 5 %, départements 11 %, Région 59 %, Etat 6 %, Europe 13 %, divers 6 %.

Un territoire qui se donne une règle du jeu

Les missions, les objectifs, l'organisation d'un Parc naturel régional font l'objet d'un contrat : la « charte ». Cette charte engage, pour une période de 10 ans, les adhérents au Parc : c'est la règle du jeu librement consentie.

Le Parc naturel régional du Verdon a été créé en 1997. Sa première charte lui a servi de ligne de conduite jusqu'à aujourd'hui. Pour sa seconde vie qui ira de 2006 à 2016, le Parc du Verdon a élaboré un projet de nouvelle charte qui est l'aboutissement d'une longue réflexion éclairée par de nombreux échanges. Les élus et les habitants des 45 communes du Parc (plus ceux des 10 communes candidates), des départements et de la Région ainsi que les associations, les acteurs économiques et de nombreux experts ont contribué à son élaboration. C'est au vu de ce nouveau projet, devenu, après enquête publique, la charte signée par les partenaires qui y adhèrent, que le classement en Parc naturel régional sera à nouveau accordé au Verdon.



Pour que l'homme soit le cœur du projet

Quel est le contenu du projet de la nouvelle charte du Parc ?

La première Charte ciblait trois objectifs prioritaires :

- **La ressource en eau du Verdon**, avec la mission de mobiliser à l'échelle du bassin versant les nombreux partenaires concernés par une gestion raisonnée de cette ressource.

- **Le paysage et le patrimoine naturel**, avec pour mission de préserver la diversité biologique et l'originalité de paysages largement façonnés par le travail de l'homme, afin d'en faire un atout du cadre de vie et une richesse de l'activité touristique de demain.

- **Les activités agricoles, forestières et touristiques**, avec la recherche d'une meilleure répartition des activités touristiques dans l'espace et dans la durée, en les rendant plus respectueuses de l'environnement et des milieux naturels sur lesquels elles se développent.



Ces trois objectifs sont toujours les priorités du Verdon. Le projet de nouvelle Charte 2006-2016 accorde une importance primordiale à la gestion économe de l'espace, dans un contexte de pressions

foncières accrues, que de grands projets de développement en périphérie du Parc ne feront qu'accroître.

L'homme, cœur du projet

La principale évolution tient à la posture privilégiée par le Parc, manifestée dans la démarche d'élaboration de la future Charte, qui fonde aussi les principes de sa mise en œuvre. Si les objectifs de la Charte initiale situaient la mission du Parc sur un registre technique, le projet de nouvelle Charte accorde une grande importance à l'appropriation des objectifs par le plus grand nombre des habitants du territoire.

Il fait de la démocratie participative un enjeu central. En mettant « l'Homme au cœur du projet », il reconnaît toute l'importance des questions de développement culturel, d'éducation à l'environnement et au territoire, de participation des acteurs au processus d'élaboration des actions, qui sont le socle d'une politique de développement durable.

Renforcer les coopérations

Enfin, le Parc souhaite renforcer ses relations de coopération avec les différents niveaux de collectivités intervenant sur le territoire, comme il s'attachera à davantage s'ouvrir aux coopérations avec les autres Parcs naturels régionaux pour faire jouer

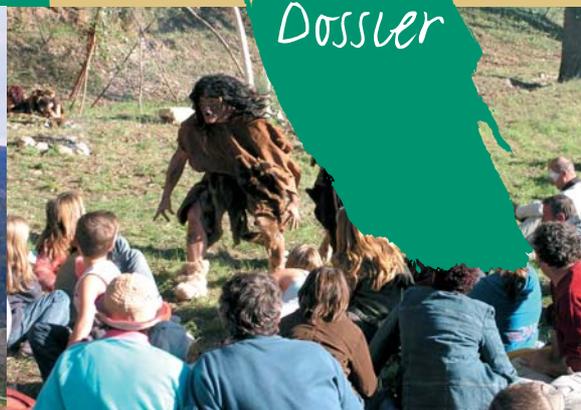
au mieux des intérêts réciproques l'échange d'expériences.

Plus que jamais, par la façon dont le projet de nouvelle charte a été élaboré et par la volonté de donner sa place à chaque habitant dans la façon de gérer collectivement le territoire, le Parc naturel régional du Verdon est l'affaire de tous.

> En savoir plus :

Le projet de nouvelle charte, la synthèse des réunions publiques, la charte précédente, le calendrier des permanences sont consultables sur notre site internet : www.parcuverdon.fr.





La nouvelle Charte du Verdon pour la période 2006-2016 s'articule ainsi autour de quatre axes :

> AXE A : Pour une transmission des patrimoines

Il s'agit d'assurer une transmission de patrimoines préservés et de paysages caractéristiques, sans compromettre leur potentiel de valorisation. Cette ambition se traduit par trois orientations :

- Mettre en place une stratégie de protection et de gestion du patrimoine naturel
- Assurer une gestion intégrée de la ressource en eau
- Préserver l'identité des paysages

> AXE B : Pour que l'Homme soit le cœur du projet

La volonté de « placer l'Homme au cœur du projet » se décline ainsi à travers trois orientations :

- Favoriser la réappropriation, l'expression et la pratique culturelle
- Impliquer les acteurs locaux dans le projet
- Développer une conscience citoyenne par l'éducation

> AXE C : pour une valorisation durable des ressources

La Charte exprime l'ambition d'un développement équilibré dans la répartition des activités sur le territoire, socialement équitable du point de vue de l'accès au logement, à l'emploi local et aux services de proximité, écologiquement responsable au sens d'une utilisation raisonnée des ressources naturelles du territoire.

Cette stratégie d'intervention se décline en quatre orientations :

- Contribuer au développement d'une agriculture diversifiée, économiquement viable, écologiquement responsable
- Promouvoir une gestion multifonctionnelle des espaces forestiers
- Mettre en œuvre une politique de développement touristique durable
- Accompagner et promouvoir un développement économique respectueux du Verdon
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie

> AXE D : Pour l'expérimentation de relations nouvelles entre territoires

Le Parc naturel régional n'a pas pour vocation d'agir par substitution aux collectivités locales. Il a pour mission d'encourager et de soutenir leurs efforts de maîtrise des évolutions du territoire. Pour ce faire, le Parc privilégie le recours à l'expérimentation et l'échange d'expériences.

Ceci se traduit par trois orientations :

- Promouvoir une qualité d'aménagement
- Renforcer les complémentarités avec les intercommunalités de projet
- Développer les fonctions d'expérimentation et de transfert d'expériences



Musée de la Résistance à Aups : pour ne pas oublier

Il y a des rencontres qui marquent..., celle-là en est une. Il y a l'Histoire, celle que l'on apprend dans les livres, à l'école... et puis celle que nous racontent les hommes et les femmes qui l'ont vécue, qui l'ont faite. Mettre un visage, un nom sur ces personnes qui ont parfois payé de leur vie leur engagement pour la liberté de notre pays : Rosette, François, Ernest, Henri, Martin, Emile, Serge, Louis, Fernand... Ils étaient tous du Haut Var ; ils ont suivi les traces de leurs aïeux qui s'étaient illustrés dans la défense de la République en 1851, lors du coup d'état de Napoléon III.

Aujourd'hui, on peut encore écouter les anciens résistants nous raconter comment le Haut Var a accueilli ou caché des résistants, des réfractaires au régime de Vichy.

Marius était chauffeur d'un car à gazogène qui reliait Toulon à Aups : il raconte comment il pouvait « servir » les résistants en ravitaillant les maquis, en transportant des armes...

Prenez un peu de temps et allez à la rencontre de ces hommes qui ont tant à nous dire : poussez la porte du petit musée qu'ils ont créé à Aups et laissez-vous guider.

Jean et Jean-Pierre vous diront à quel point ils sont fiers qu'Aups ait été l'une des trois communes du département à avoir obtenu la croix de guerre pour son engagement dans la Résistance. Ils vous montreront les souvenirs, les témoignages qu'ils ont collectés : brassards, armes, poste TSF, ronéo qui servait aux tracts, masques à gaz, vêtements et objets ayant appartenu à des résistants... coupures de journaux de l'époque, lettres, documents officiels, et de nombreuses photos.

Ce musée, ils aimeraient le développer, l'agrandir. De nombreux objets pourraient encore être collectés, certains sont encore « cachés » dans les fermes alentour... Long travail sur la mémoire locale que mène depuis l'après-guerre le comité aupsois de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, présidé par Paul Tomasi.



à gauche J.P. CIOFI, à droite M. AUZENDE

**POUR LES CONTACTER, ET VISITER
LE MUSÉE, APPELÉZ LA MAIRIE D'AUPS
(04.94.70.00.07) OU L'OFFICE DE
TOURISME (04.94.84.00.69).**

La Martre : Animation pour petits et grands avec BCM ANIMATION



B.C.M. ANIMATION regroupe trois communes de la Haute Vallée de l'Artuby (Brenon, Châteauevieux, La Martre) et propose différentes activités. Certaines sont plus directement ciblées en direction des enfants dans le cadre du Contrat « Temps Libre de l'Enfant » : judo,

kung-fu, atelier de chant, randonnée, piscine, escalade...

D'autres activités s'adressent plus particulièrement aux adultes : yoga, gym ainsi que des activités manuelles qui assurent la liaison inter-génération pour la transmission de savoir-faire locaux : vannerie, boutis, cuisine.

Les adolescents participent activement, tout au long de l'année, à la préparation des diverses fêtes : fête locale, fête du narcisse.

L'ensemble des activités se déroule au centre d'animation de Fontvieille qui est ainsi ouvert toute la semaine et devient un lieu de rencontres, d'autant

que la bibliothèque municipale est sur place et accessible à tous.

Au cours de l'hiver, des activités mixtes de loisirs permettent de passer des soirées animées avec par exemple des tournois de contrée – où les enfants sont des adversaires coriaces - ou bien à l'occasion d'Halloween où le loto pour les petits et la belote pour les plus grands se conjuguent.

Par ailleurs, un minibus a été acquis et permet de déplacer une quinzaine de personnes pour aller assister à un spectacle, visiter une exposition, etc.

**CONTACT : Catherine WELKE
Tél. 04.94.84.29.08**

La Folle Journée du Montdenier

La vie des
communes



Lei mountagno e lei riviero soun toujou estado emplegado pèr lei governamen pèr justifica de frontiero dicho naturalo. Mai ce qu'es verai, es qu'an toujour servi de liame pèr lei gèns que reston à soun entour. Ensin, coumo Verdoun es lou liame centrau de nouostre pargue, lou Mount Denié, luen de dessepara lei vilage estala sus sei pendis, li serve de simbole identitari.

Pèr acò parteron un bèu dimenche de matin (lou 5 de jun) chascun de soun vilage : de Moustié, de Sant Jurs, de La Palud, emé lou saussissot, la bou-teïo e l'acourdeoun, pèr uno fouolo journado. Li avié aquéu qu'èro carga de mena la souleto veituro (avèn bello faire, n'i a toujou besoun ! mai èro pèr pourta de cauvo tròu pesanto pèr l'esquino), li avié aquélei qu'emé sei gros soulié rèn li fa pòu, subretout pas uno grosso mountado, li avié

aquéu que saup pas camina sèns courre, e tant d'ètrei !

Qu'aguesson pres lou camin lou plus court ou lou plus maleisa, tóutei se trouveron fin finalo ensèble au daut dóu Pavioun (un baloun dóu mitan dóu serro).

Aqui davans la cabano dóu Bourgadoun, après un aperitiéu amistadous que permetè de parla dóu peïs, de soun presènt e de soun aveni, chascun sourtè soun manja de la biasso. Fasié un grand souléu mai degun sounjè de chauma coumo aurien fa lei fedo : tóutei s'acamperon pèr escouta

nouòstreis artisto : Bernat Gorgeon, Danié Daumàs e Marcèu Scipion que counvideron pui l'assemblado à canta em'èlei de cant pouplari coumo « Se canto, que cante ». Pèr feni, Gile Hermann prengué soun acourdeoun e juguè de varso, de marzurka, de polka... qu'èro agradiéu de vèire lou mounde dansa.

Emé regrèt, fugué l'ouero de s'entourna chascun vers soun vilage, mai en se proumetant de pas óubliada aquelo tant bello journado, e de li reveni l'an que vèn, « que se li sian pas mai, que li sichen pas mens ».

Version en français disponible sur notre site Internet www.parcduverdon.fr

Le principe des itinéraires paysans créés par le CPIE Alpes de Provence et soutenus par le Pays Asses-Verdon-Vaïre-Var et le programme européen LEADER + « Autour du Verdon », est de faire découvrir les exploitations agricoles du Verdon, leur environnement et leurs productions. Cette sortie accompagnée par les agriculteurs permet la découverte des paysages, des bâts témoins de l'histoire locale et d'une activité économique qui les fait vivre.

Sur le territoire du Parc, c'est à Peyroules que Mendy et Stéphane REY font visiter leur élevage traditionnel de canards, destinés à la production de foie gras, confits et autres mets gourmands. Le parcours retrace l'utilisation de l'eau au sein de l'exploitation, de la source à la mare où barbotent les canards. Puis, viennent les explications liées à l'activité de l'exploitation qui respecte l'environnement et les traditions grâce à des agriculteurs qui privilégient la qualité à la quantité. Les canards y sont élevés en bénéficiant d'une alimentation 100% naturelle. De retour, au laboratoire de transformation, après une projection d'un petit film, vous attend une dégustation des produits de la ferme...

Deux autres itinéraires paysans existent pour l'instant :

• **Véronique BLANC** (La Mure-Argens) vous fera découvrir les vertus de la lavande et des plantes aromatiques

• **Philippe et Cécile CHEYLAN** (Lambruisse) vous initieront aux secrets des abeilles et de plantes mellifères.

Le Parc a choisi d'accorder dans ce Par Nature un peu plus de place à son patrimoine linguistique, et vous propose donc deux articles en provençal. Dans un souci de s'adresser à tous les habitants du territoire, ont été employées aussi bien la graphie occitane normalisée (article sur la « Rabassa »), que la graphie utilisée par Frédéric Mistral (article « la Folle Journée du Montdenier » ci-dessus). Un mot, quelle que soit la façon dont il est écrit, reste toujours le même mot, et changer sa graphie n'est pas changer sa prononciation, ni changer la langue dont il est un élément.



**Mendy et
Stéphane
inaugurent les**

itinéraires paysans
à Peyroules



« **Rabassa** » voilà un mot de la langue d'oc qui continue à vivre pleinement sur les zones trufficoles du Verdon. Il désigne bien sûr la truffe (alors que le mot provençal « **trufa** » est utilisé la plupart du temps pour désigner la pomme de terre), mais il va aussi nous servir de racine aux mots qui concernent les activités et les objets liés à la truffe.

Ainsi, si on lui adjoint l'élément « aire » (prononcez [airé]), on parle alors de la personne « qui fait l'action »: « lo rabassaire », c'est celui qui vend ou qui cherche « la rabassa ». De même « l'escobaire » est celui qui passe « l'escoba » (le balai), et le célèbre « tamborinaire », celui qui joue du « tamborin ».

Le suffixe « ier » quant à lui va nous aider à désigner « celui qui, ou ce qui sert à ; celui qui, ou ce qui produit ». On l'utilisera donc entre autre pour nommer les arbres fruitiers [« l'avelanier » est l'arbre qui produit « l'avelana » (noisette)]; et les métiers: notre « rabassaire » pourra donc être appelé « rabassier », si c'est son état plus que son action que l'on prend en considération (et voilà notre « escobaire » devenu « escoubilhier » depuis qu'il ne passe plus « l'escoba » de temps en temps, mais parce qu'on l'a chargé « d'escobilhar* » les rues de la commune).

Papilles et langue autour de la truffe

« Un euve rabassier » est donc un chêne vert qui produit des « rabassas »; « un chin rabassier », un chien dressé à les trouver.

Le suffixe féminin « iera », utilisé dans les noms de lieu, a un sens collectif; ainsi « una rabassiera » est un endroit où se trouvent des arbres « rabassiers », « una euviera » est une chêneraie...

Mêfi ! loin de la truffe, par « rabassa » on peut aussi désigner une brebis à laine longue et grossière; les adjectifs « rabasset, rabasson », signifient trapu, courtaud.

Maintenant que ces quelques éléments de provençal sont fixés sagement sur le papier, vous n'avez plus à craindre qu'ils disparaissent. Il ne tient qu'à vous qu'ils prennent leur envol dans les airs tels les vautours fauves de la volière de Rougon. Vous pouvez par exemple aller défier votre voisin de dire dix fois de suite le plus rapidement possible la phrase suivante:

*Un rabassaire rabasset remassa** una rabassa au pèd d'un rore*** rabassier.*



Notre langue n'est-elle pas l'un des plus ludiques de nos patrimoines ?

**en provençal, « ar » (prononcé « a ») est une terminaison de verbe à l'infinitif comme le « er » de « chanter » en français*

*** en français : ramasse (conjugaison du verbe provençal « remassar »)*

**** en français : chêne blanc*

Pour ceux qui veulent allier le plaisir des papilles au plaisir de la langue, rendez-vous sur les marchés aux truffes du Verdon :

Aups : le jeudi matin / Riez : le mercredi matin / Montagnac : le dimanche matin

Et pendant la saison des truffes, les animations et festivités proposées

par l'association « Les chemins de la Rabasse » (POUR PLUS D'INFORMATION : 06.74.18.81.96)

Des Bistrots de pays présents aujourd'hui dans tout le Verdon

*coup de
projecteur*

Pour faire connaître les bistrots de pays, une animation a été mise en place par la Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) du Var dans le cadre du programme européen LEADER+ Autour du Verdon. Les soirées contes, concerts et spectacles intimistes se sont ainsi multipliés, été comme hiver, avec le soutien de l'Europe, du Conseil général du Var et de la CCI du Var.



POUR TOUT SAVOIR SUR LES
« BISTROT DE PAYS » DU VERDON
ET LEUR PROGRAMME D'ANIMATION :

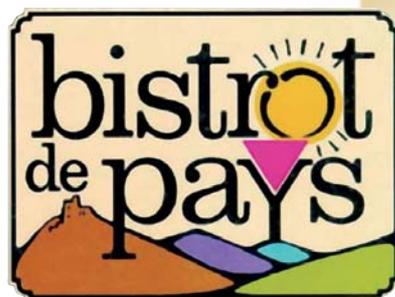
- **COLETTE DURAND (CCI 83)**
TÉL. 04.94.60.64.22
- **ANNE BARRIELLE (CCI 04)**
TÉL. 04.92.30.80.80

**> Professionnels
du tourisme,
ABONNEZ-VOUS
EN 2 CLICS !**

Professionnels du tourisme, le Parc naturel régional du Verdon édite une lettre d'information électronique qui vous est dédiée : la Newsletter i-Parc. La loi « Informatique et liberté » impose que vous y soyez abonnés.

Abonnez-vous en 2 clics sur le site internet du Parc :

www.parcduverdon.fr



A l'occasion des précédents numéros de « *Par nature* », nous avons eu l'occasion de saluer la naissance de cinq « Bistrots de pays »[®] dans le Haut Var. Assurant un des seuls points d'accueil permanents de ces villages, ces établissements jouent la carte de la convivialité, offrent de nombreux services (épicerie, dépôt de pain, tabac, relais presse...) et renseignent les promeneurs. Ils sont aussi une véritable vitrine des produits du terroir puisqu'ils proposent tous une cuisine locale et familiale.

Aujourd'hui le complément de cette initiative côté Alpes de Haute Provence vient d'être inauguré avec six nouveaux bistrots dans le Verdon.

Trois se situent dans le Parc :

- « **La Terrasse** » à Rougon
- « **Le Café des Alpes** » à Roumoules
- « **Les Deux nines** » à Saint-Jurs



et viennent se joindre aux :

- « **Café de France** » à Comps-sur-Artuby
- « **Le Chardon** » à Baudinard-sur-Verdon
- « **Chez Valérie** » à la Martre
- « **L'Auberge** » d'Artignosc-sur-Verdon

D'autres bistrots de pays existent à proximité du Parc : à La Roque-Esclapon, Colmars-les-Alpes, Thorame-Basse et Demandolx.

Saluons cette heureuse initiative qui va désormais permettre d'envisager une mise en réseau à l'échelle du Verdon et une promotion plus large encore.

Etre un des derniers commerces d'un village est une lourde responsabilité pas toujours rémunératrice... C'est pourquoi nous espérons que ce label exigeant permettra à ces bistrotiers motivés de mieux valoriser les multiples services qu'ils rendent aux habitants comme aux visiteurs.

« Bistrots de pays »[®], un label sérieux et contrôlé

Ce label exigeant correspond à une marque déposée qui salue la qualité des services proposés, la chaleur de l'accueil et le respect de la charte des bistrots de pays. Cette reconnaissance n'est pas un blanc-seing donné une fois pour toutes ; elle est conditionnée par des prestations de qualité régulière et par la participation aux manifestations proposées, ou à la vie du réseau. Chaque année, l'attribution du label est remise en question. En cas de manquement avéré et permanent d'un établissement aux engagements qu'il a pris volontairement, celui-ci peut se voir retirer son label.

Le Parc
en Bref

Participez à l'atlas communal des oiseaux du Verdon !

Le nouveau site internet consacré à l'Atlas communal des oiseaux du Verdon vient de sortir (www.oiseaux-paca.org/verdon) ! 75 communes sont concernées, de la source à l'embouchure du Verdon. L'atlas permet de découvrir les oiseaux « nicheurs » du Verdon (c'est-à-dire qui s'y reproduisent) grâce à des cartes interactives que tous les habitants pourront aider à compléter et à remettre à jour.

En effet, l'originalité de cette opération est d'appeler tous les verdonniens, curieux ou passionnés, et en particulier les jeunes, à participer à cette aventure. Plus besoin d'attendre des années la publication d'un ouvrage papier, la communication des résultats est faite sur Internet, grâce au site qui sera en évolution permanente !

Fruit d'une expérience lancée en avant première sur le Verdon et son Parc, cet atlas devrait s'étendre à terme sur la région toute entière. Le succès semble déjà là car des répliques sont en cours de lancement sur le Luberon et la Provence verte.

Merci donc au programme européen LEADER + « Autour du Verdon » et au Conseil régional PACA d'avoir financé cette initiative ! Et ceci grâce à un soutien unanime de la LPO par le Parc, le Pays Asses-Verdon-Vaire-Var et le Syndicat mixte des pays du Verdon.

Nuit Européenne de la Chauve-souris



A l'occasion de 31^e édition de la Nuit Européenne de la Chauve-souris, l'Office de Tourisme de Saint-Julien le Montagnier a accueilli une très belle exposition sur les chauves-souris, du 15 août au 20 septembre.

Inaugurée en présence du Maire de Saint-Julien le



Montagnier, du Président de l'Office de Tourisme, du Président de l'Association Groupe Chiroptères de Provence et du Co-Président de la Commission Agriculture, Patrimoine naturel et paysager du Parc du Verdon, ce sont ainsi environ 500 personnes qui

ont pu découvrir l'exposition, ainsi que des classes de Saint-Julien le Montagnier.

La manifestation a également

donné lieu, le samedi 27 août au soir, à une conférence sur les chauves-souris, animée par le Groupe Chiroptères de Provence. Malgré des

conditions météorologiques pour le moins défavorables, qui ont conduit les organisateurs à adapter le programme, un peu plus de 30 personnes ont bravé la pluie pour mieux connaître ces petits mammifères souvent méconnus et pourtant au rôle si utile dans la nature !

Au final, une excellente initiative et une expérience à reconduire !



Mobilisons-nous pour la chanson vivante des pays du Verdon

L'association Les Grands Chemins (Valensole) cherche actuellement des amateurs de musique et de chanson désireux de développer la pratique de la chanson vivante dans le Verdon. Son idée consiste à mettre en place un programme d'aide à la création et à la diffusion d'œuvres qui s'inspireront de l'histoire locale, des modes de vie des habitants du Verdon, mais aussi de la musique, des chants et des poèmes composés localement.

Cette action largement soutenue par l'Union européenne (LEADER +), le Conseil régional et les départements des Alpes de Haute-Provence et du Var vous

permettra d'avoir accès gratuitement à des cours, des ateliers d'écriture, des conseils et un centre de ressource; elle vous permettra ainsi d'intégrer une action collective ouverte toute l'année aux associations, aux musiciens, aux chanteurs, aux poètes ... amateurs et professionnels de tout type de répertoire.

Au final, les créations intervenues dans le cadre de cette action seront diffusées à l'occasion de manifestations locales et de fêtes traditionnelles qui inviteront l'association à participer.

Artistes en herbe ou expérimentés, habitants de tous âges, associations, communes ou organisateurs de fêtes... venez nous rejoindre !